

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ

Pour soumettre une réclamation, vous devez répondre à un des critères suivants:

- Vous avez été placé.e en isolement préventif dans un pénitencier fédéral au Canada pendant 16 jours consécutifs ou plus après le 3 mars 2011 (**OPTION A**).
- OU
- Vous avez été placé.e en isolement préventif dans un pénitencier fédéral au Canada, pour n'importe quelle durée APRÈS le 20 juillet 2009 ET un médecin vous a diagnostiqué un trouble de santé mentale ou un trouble de la personnalité limite avant ou pendant votre incarcération ET vous souffrez ou avez souffert gravement en raison de votre trouble et l'avez signalé au Service correctionnel du Canada (SCC)¹ (**OPTION B**).

INFORMATION REQUISE DANS LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Le formulaire de réclamation compte six sections. Les sections sont:

- Section A: Information sur le ou la réclamant.e (votre nom, date de naissance, SED)
- Section B: Coordonnées du ou de la réclamant.e (nom de l'établissement ou votre adresse postale)
- Section C: Description de l'isolement du ou de la réclamant.e (Pour déterminer si vous répondez aux critères d'admissibilité, vous devrez sélectionner l'option A et/ou l'option B décrites ci-dessus.)
- Section D: Représentation par un avocat.e (Vous êtes représenté par défaut par les avocats des membres. Si vous voulez être représenté par un autre avocat ou vous représenter vous-même, vous devez l'indiquer dans cette section.)
- Section E: Vous présentez une réclamation au nom d'une autre personne (Ceci s'applique seulement si une personne est décédée, inapte ou sous procuration.)
- Section F: Déclaration et consentement à la communication des documents du SCC (Afin de déterminer si vous êtes admissible à une réclamation, l'Administrateur des réclamations et votre avocat.e (ou vous, si vous décidez de vous représenter vous-même) devrez réviser les documents de votre dossier du SCC. En signant cette section, vous donnez la permission au SCC de partager ces documents avec eux.)

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

Vous devez soumettre votre formulaire de réclamation au plus tard le **7 septembre 2022**.

Si vous soumettez votre réclamation par courrier, le cachet de poste sur l'enveloppe sera considéré comme le jour où le formulaire de réclamation a été soumis.

COORDONNÉES DE L'ADMINISTRATEUR DES RÉCLAMATIONS

Sans frais: 1-833-871-5354 (*Des agents sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 21h, heure normale de l'est*)

¹ Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Veuillez noter que les définitions complètes des groupes pour Brazeau, Reddock et Gallone se trouvent dans le protocole des actions collectives.

Site Web: <https://www.isolementrecourscollectifederal.ca>

Courriel: info@IsolementRecoursCollectifFederal.ca

Adresse postale: Actions collectives concernant l'isolement préventif dans un pénitencier fédéral,
C.P. 507, succ. B, Ottawa ON K1P 5P6

OBTENIR UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

- Si vous êtes actuellement incarcéré.e dans un pénitencier fédéral, vous recevrez le formulaire de réclamation accompagné d'une enveloppe de retour préaffranchie.
- Si vous n'êtes plus incarcéré.e et avez accès à l'Internet, vous pouvez vous procurer un formulaire en ligne ou demander à ce qu'un formulaire vous soit envoyé. En vous rendant au <https://www.isolementrecourscollectifederal.ca>, vous pouvez remplir un formulaire de réclamation en ligne ou télécharger et imprimer une copie pour ensuite soumettre le formulaire par courrier. Vous pouvez aussi téléphoner l'Administrateur des réclamations et demander qu'on vous envoie une copie par courrier.

REEMPLIR VOTRE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

- Lire attentivement toutes les questions et les demandes d'information avant de répondre.
- Remplir toutes les sections du formulaire de réclamation qui vous concernent.
- Écrire clairement et lisiblement.
- Lire et signer la section F : *Consentement à la divulgation et à la communication des dossiers et déclaration* du formulaire de réclamation.
- Si vous n'êtes plus incarcéré.e, veuillez inclure une photocopie ou une copie numérisée d'une pièce d'identité. Le document doit être valide et émis par une entité gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale. Par exemple, un permis de conduire, un identifiant du SCC ou autre pièce d'identité émise par le gouvernement sera accepté.
- Si vous présentez une réclamation au nom d'une autre personne, veuillez inclure le ou les documents qui attestent de votre capacité à agir en tant que représentant.e légal.e de la personne.
- Contacter l'Administrateur des réclamations si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour compléter votre formulaire de réclamation.
- Soumettre votre formulaire de réclamation dûment complété à l'Administrateur des réclamations par courrier, télécopier, courriel ou en ligne au plus tard le **7 septembre 2022**.

SOUMETTRE VOTRE RÉCLAMATION

Si vous remplissez une copie papier du formulaire de réclamation, vous pouvez envoyer votre formulaire complété :

- Par courrier: Actions collectives concernant l'isolement préventif dans un pénitencier fédéral
C.P. 507, succ. B, Ottawa ON K1P 5P6
- Par télécopieur: 1-866-262-0816
- Par courriel: info@IsolementRecoursCollectifFederal.ca
- En ligne: <https://www.isolementrecourscollectifederal.ca>

APRÈS AVOIR SOUMIS VOTRE RÉCLAMATION

L'Administrateur des réclamations évaluera votre réclamation afin de déterminer si vous êtes éligible à procéder avec le processus de réclamation. Si vous êtes éligible, l'Administrateur des réclamations vous

contactera et vous devrez choisir un processus d'indemnisation (Processus 1, Processus 2 ou Processus 3). Ceci aura un impact sur le montant d'argent que vous allez recevoir. Votre avocat vous aidera à faire ce choix.

MODIFICATIONS À VOTRE INFORMATION

L'information que vous avez fournie dans votre formulaire de réclamation sera utilisée pour décider si vous êtes admissible et aura un impact sur la somme d'argent que vous pouvez recevoir. Si cette information change après avoir soumis votre formulaire de réclamation (par exemple votre adresse), vous devez contacter l'Administrateur des réclamations, par téléphone ou par courriel, pour lui partager la nouvelle information.

BESOIN D'AIDE

Si vous avez besoin d'aide pour compléter le formulaire de réclamation, vous pouvez contacter l'Administrateur des réclamations au 1-833-871-5354, par courriel au info@IsolementRecoursCollectifFederal.ca ou en visitant le site Web <https://www.isolementrecourscollectifederal.ca>.

Si vous avez besoin de conseils juridiques pour remplir ce formulaire de réclamation ou si vous avez d'autres questions auxquelles l'Administrateur des réclamations ne peut pas répondre, les avocats des membres sont également disponibles (sans frais) pour vous aider.

INSTRUCTIONS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE SECTION PAR SECTION

SECTION A: INFORMATION SUR LE OU LA RÉCLAMANT.E

Votre nom:

Inscrire votre prénom, deuxième prénom et nom de famille.

Si votre nom lors de l'incarcération était différent, veuillez inscrire ce nom dans la boîte désignée à cet effet.

Date de naissance:

Inscrire votre date de naissance en chiffre dans l'ordre suivant: année, mois, jour. Par exemple, si votre date de naissance est le 7 mai 1963, inscrivez 1963-05-07.

Section des empreintes digitales (SED):

Inscrire votre numéro de la section des empreintes digitales (SED), si vous le connaissez.

SECTION B: COORDONNÉES DU OU DE LA RÉCLAMANT.E

Si vous êtes actuellement incarcéré.e, répondez **OUI** à la question n° 1 et inscrivez le nom de l'établissement où vous êtes présentement situé.e dans la boîte réservée à cet effet. Si vous changez d'établissement après avoir soumis votre réclamation, appelez ou envoyez un courriel à l'Administrateur des réclamations pour les informer du nom de votre nouvel établissement.

Si vous n'êtes **pas** présentement incarcéré.e, répondez **NON** à la question n° 1 et inscrivez votre adresse postale dans les espaces réservés à cet effet. L'Administrateur des réclamations vous enverra toute correspondance en lien avec votre réclamation à cette adresse. Lorsque vous inscrivez le numéro de téléphone, assurez-vous d'inscrire le meilleur numéro auquel vous rejoindre le jour et le soir. Si votre adresse postale change après avoir soumis votre réclamation, appelez ou envoyez un courriel à l'Administrateur des réclamations pour les informer de votre nouvelle adresse.

SECTION C: DESCRIPTION DE L'ISOLEMENT DU OU DE LA RÉCLAMANT.E

Cette section fait référence aux critères d'admissibilité pour cette action collective. Il y a deux questions. Répondez aux questions n° 2(a) et 2(b) par OUI ou par NON.

Si les deux options s'appliquent à vous, répondez OUI aux deux.

Veillez répondre aux questions au meilleur de vos connaissances ou souvenirs. **Vous n'avez pas besoin de soumettre des preuves ou de la documentation pour soumettre votre réclamation.**

SECTION D: REPRÉSENTATION PAR UN AVOCAT

On vous demandera de choisir qui sera votre avocat. Il existe trois options. Chaque option a différentes implications au niveau des représentations légales et des frais juridiques.

Premièrement, lisez les explications fournies sous cette section dans le formulaire de réclamation.

Deuxièmement, répondez à la question n° 3 en choisissant l'option que vous voulez. Si vous choisissez l'option 3, vous devez fournir les coordonnées de l'avocat que vous avez choisi.

IMPORTANT: Si vous ne répondez PAS à cette question, il sera présumé que vous voulez continuer à être représenté par les *avocats des membres*.

SECTION E: VOUS PRÉSENTEZ UNE RÉCLAMATION AU NOM D'UNE AUTRE PERSONNE

Cette section **s'applique seulement** aux individus qui font **une réclamation au nom d'une autre personne**. Si ce n'est pas le cas pour vous, vous ne devez **pas** compléter cette section. Passez à la section suivante.

Si vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, répondez OUI à la question n° 4 et complétez les informations demandées.

Si vous représentez une personne décédée, veuillez inscrire la date de décès en chiffre selon l'ordre suivant : année, mois, jour. Par exemple, si la date de décès est le 10 janvier 2013, inscrivez 2013-01-10.

Vous allez devoir joindre la documentation confirmant votre capacité d'agir en tant que représentant.e légal.e de la personne.

SECTION F: DÉCLARATION ET CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS DU SCC

Vous **devez** signer votre nom, écrire votre nom complet en lettres moulées de façon lisible et indiquer la date à laquelle le document a été signé. En signant le document, vous:

- Donner la permission à l'Administrateur des réclamations de vous contacter pour obtenir plus d'information.
- Donner la permission au SCC de fournir les documents pertinents de votre dossier du SCC à l'Administrateur des réclamations, à votre avocat, aux avocats du ministère de la justice, aux experts assignés à votre dossier et/ou à la Cour.
- Certifier que toutes les informations fournies dans le formulaire de réclamation sont véridiques, correctes et complètes.
- Certifier que les documents soumis avec le formulaire de réclamation sont des copies conformes aux originaux.

Si vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, vous **devez** signer votre nom, écrire votre nom complet en lettres moulées et indiquer la date à laquelle vous avez signé le document. En signant, les points ci-dessus s'appliquent.